



InfoTAE

Bulletin d'information
des élu-e-s TAE
- n°10 novembre 2024 -



Editorial

Concertation et débat : des piliers fondamentaux de notre démocratie bien mis à mal !

L'actualité locale des dernières semaines fut notamment marquée par les projets de centre pénitentiaire et de plateforme de ferroutage.

Nous l'avons dit et redit : nous sommes bien entendu favorables à la construction d'un nouvel établissement pénitentiaire (pour remplacer l'actuelle prison à Angers) ainsi qu'au développement du ferroutage, **mais nous avons depuis des mois exprimé publiquement nos réserves sur les projets actuellement portés.** Les articles de ce numéro de *InfoTAE* permettront de revenir sur le fond de ces dossiers.

Sur ces deux questions, la concertation doit être la plus large possible. Nous savons ne pas être les seuls à l'exiger. Des associations, des citoyen.ne.s et des élu.e.s se mobilisent localement pour faire entendre leurs voix et bouger les lignes.

Mais, à ceux qui, comme nous, critiquent le dimensionnement du futur établissement pénitentiaire, on répond à Angers-Loire-Métropole (Ch. Béchu en tête !) que ce débat appartient au passé... alors même qu'il n'a jamais eu lieu et que localement, nos communes se voient imposer une méga-prison émanant de la politique pénale mise en œuvre nationalement, une politique pénale inflationniste, contre-productive, inefficace et coûteuse. Ce n'est pas acceptable !

A ceux qui, comme nous, expriment des inquiétudes sur le fait d'envisager un projet de plateforme

ferroviaire de grande ampleur (25 ha) sur une partie du site ardoisier soumise à des risques (comme le soulignent les travaux scientifiques), les mêmes répondent que le temps du débat sur la nature du projet n'est pas venu.

Faut-il entendre que ce n'est jamais le moment du débat ?

Nous restons au contraire convaincus de la nécessité d'une réflexion la plus large possible sur ces deux projets extrêmement structurants pour Trélazé, puisque situés de part et d'autre de notre ville.

Notre réunion publique du 6 décembre prochain sera l'occasion d'échanger avec vous sur ces points comme sur bien d'autres.

Nous espérons vous y retrouver.



Elu-e-s TAE,

Des élu-e-s investi-e-s sur les dossiers ...



Trélazéen-nes, Agissons Ensemble
6 octobre · 🌐

Construction d'une nouvelle prison : c'est un dossier suivi de près par les élu-e-s TAE. A l'occasion de l'enquête publique, Julien Fagault est allé à la rencontre du commissaire enquêteur.
Photo : source France3 Pays de la Loire
<http://www.lgt.lautre.net/index.php?>



Réunion

"bilan et perspectives"

**Venez échanger et construire
avec nous le :**

06 décembre 2024

19h00

Salle de la Maraîchère

Nouveau centre pénitentiaire

Au cœur de notre opposition : la nature déshumanisante du projet.

Commençons par redire, comme nous l'avons toujours fait, que **nous restons tout à fait favorables à la construction d'un nouvel équipement afin de remplacer l'actuelle prison d'Angers.**

L'établissement est vétuste, les conditions de détention et de travail y sont indignes et inacceptables.

Sur ce dossier du centre pénitentiaire au lieu-dit « Les Landes », nous avons fait part, depuis des mois, de **notre opposition au nouveau projet de l'État, bien différent du projet initial soutenu unanimement par les élus locaux.**

Aujourd'hui, C. Béchu peut bien considérer que certains débats appartiennent au passé, force est de constater que celui sur le dimensionnement n'a pas eu lieu et que la démesure du projet actuel a été imposée à nos territoires et avec lui, ses conséquences.

Le nouveau projet est excessif en taille et vise à accueillir bien plus de détenus que prévu dans le projet initial.

Inquiétudes exprimées :

- Les méga-prisons ne favorisent pas la réinsertion et créent des tensions sociales locales.
- Les professionnels du secteur pénitentiaire craignent une sous-estimation des besoins en personnel et signalent que le projet attirera des détenus venant de régions éloignées, augmentant les défis de gestion.

Critique de la politique carcérale :

- Les analyses de l'Observatoire International des Prisons (OIP) alimentent les réserves quant à ce projet. Malgré l'augmentation du nombre de places carcérales, la surpopulation persiste, ce qui démontre l'inefficacité de la politique carcérale actuelle pour résoudre les problèmes structurels.
- La surpopulation carcérale est le résultat de politiques de plus en plus répressives, avec une hausse des peines de prison ferme, une détention provisoire prolongée et la criminalisation de comportements mineurs.

Conséquences financières et sociales :

Le coût de l'incarcération est exorbitant

(environ 100€ par jour par détenu), alors que des alternatives moins coûteuses et plus efficaces, notamment pour réduire la récidive, sont insuffisamment financées.

Appel à une réforme de la politique pénale :

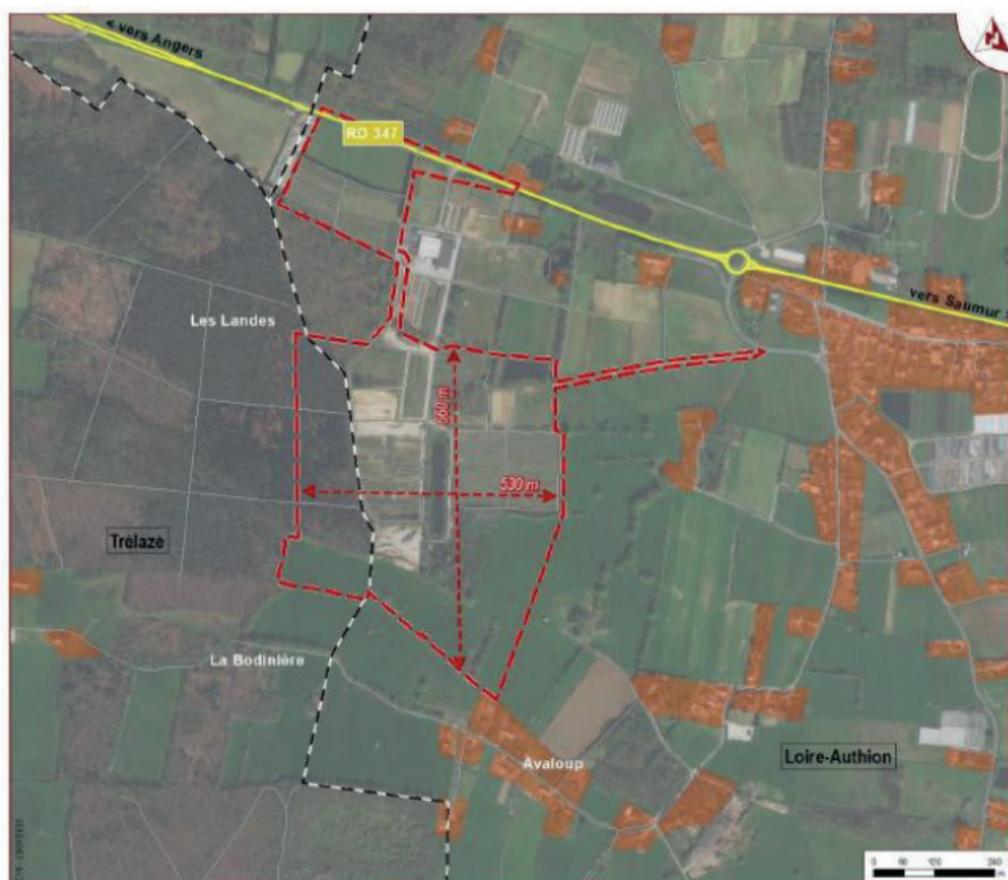
Avec d'autres, nous appelons à des solutions alternatives à la prison, comme la dépenalisation de certains délits, la limitation de la détention provisoire et le développement de mesures de réinsertion. Ces réformes permettraient de réduire la population carcérale de manière plus durable et éthique.

On le voit, la question de la nature du projet est intimement liée à celle, plus globale, de la politique pénale mise en œuvre nationalement, une politique pénale inflationniste, contre-productive, inefficace et coûteuse.

C'est un élément central de notre opposition à ce projet qui s'ajoute aux autres éléments que nous avons déjà évoqués.

Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, à savoir qu'il n'y aurait plus qu'à négocier les contreparties en terme d'aménagements annexes, il est encore temps de stopper cette folie et de revenir au projet initial.

C'est ce à quoi nous allons nous consacrer !



Projet de plateforme ferroviaire ... et risques miniers !

Aussi bien au conseil municipal qu'au conseil d'agglomération, dans le cadre d'une délibération au Plan de Prévention des Risques Naturels Mouvements de terrain liés aux anciennes exploitations souterraines des Ardoisières d'Angers, nous nous sommes opposés aux majorités qui, en raison de ce projet de plateforme, contestent le passage en zone non urbanisée du site de la Gravelle.

En juin 2023, lors du premier examen de ce Plan, personne n'avait alors formulé de remarque quant au passage en zone non urbanisée de ce site. Et pour cause... personne n'avait connaissance du projet de plateforme de fret ferroviaire pourtant porté par ALM.

Le fait que nous n'ayons pas eu connaissance à l'époque (en juin 2023 donc !) de ce projet alors qu'il était, sinon déjà ficelé, au moins dans les tuyaux nous interroge.

Il est sorti dans la presse à l'automne 2023 et une première présentation de celui-ci avait eu lieu dès mars 2023, donc avant notre conseil municipal de juin 2023 !

Dans ces conditions, soit le Maire de Trélazé était au courant et il ne nous l'a alors pas dit, soit il n'était pas au courant et a découvert le projet, en tant que vice-président d'ALM, quasiment en même temps que les conseillers municipaux !

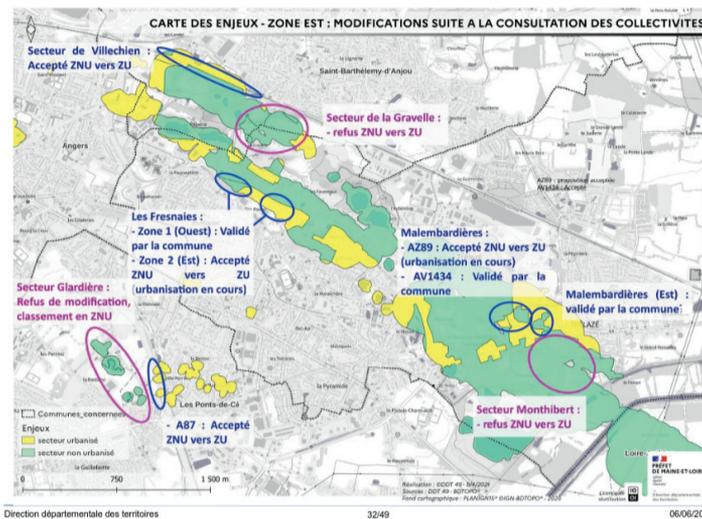
Nous sommes favorables au développement du ferroutage. La question qui se pose en réalité est de savoir si le site de la Gravelle est adapté ou non à recevoir une telle structure.

La Ville souhaite que le classement du site de la Gravelle soit revu en conséquence afin de ne pas entraver la possibilité de réalisation de ce projet.

Le projet qui nous a été présenté est un projet « favorisant la massification des flux, la mutualisation des moyens et la complémentarité des modes de transports, à travers la réhabilitation d'un site industriel de 25 hectares en hub multimodal avec raccordement au réseau SNCF » dicit Ageneau. La cible est de « 90.000 transbordements par an soit 20 trains en Aller/Retour par semaine ». Quelques chiffres encore :

le terminal de transport est prévu sur 10 ha, la voie de réception sur 850 m, deux plateformes sont prévues pour traiter deux trains simultanément. La plateforme de stockage, elle, est prévue sur 12 ha et avec plus ou moins 43 000 m² de stockage.

Au regard des plans fournis dans le document de présentation du projet et de la carte des aléas, **nous avons donc un aménagement de grande ampleur**



sur et à proximité de zones en aléas moyen ou fort. C'est ce que montre la superposition des cartes !

Les risques décrits par les scientifiques qui ont travaillé sur ce dossier sont bien réels et ils sont à prendre très au sérieux. Il nous semble donc déraisonnable, voire irresponsable, de demander la modification du classement en raison d'un projet de grande ampleur décrit plus haut. Trop nombreux sont ceux à avoir voulu défier la nature et ou à être passés outre des conclusions des scientifiques pour voir aboutir leurs projets en terme d'aménagement du territoire coûte que coûte. Beaucoup s'en sont mordus les doigts à la première catastrophe. **Les exemples sont malheureusement trop nombreux pour s'amuser aujourd'hui à jouer les apprentis sorciers !**

La majorité dit que l'État doit prendre ses responsabilités. Oui, nous sommes d'accord et dans tous les domaines (comme par exemple sur la sécurisation financière des habitants concernés). Mais quand les services de l'État considèrent qu'il y a un risque et qu'ils disent « Non » comme ici, nous avons le sentiment qu'ils prennent leurs responsabilités.

Et comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire : il n'y a pas que l'État qui doit prendre ses responsabilités. Les élus trélazéens

aussi ! ALM aussi !

Au fond, ces débats posent la question du devenir du site ardoisier, un site qui, compte tenu de notre histoire, impose de garantir la sécurité des habitants face à des risques que personne ne conteste. Aussi devons-nous en effet nous interroger sur la nature même du développement que nous souhaitons pour Trélazé, un développement qui permette à la fois de valoriser le site ardoisier (comme un atout), sans le « mettre sous cloche » en respectant les contraintes réglementaires avec lesquelles il nous faudra composer.

Depuis plus de 10 ans, nous demandons que soit réfléchi collectivement le devenir du site ardoisier. Nous pensons d'ailleurs que la réflexion doit être globale et qu'elle ne doit être menée secteur par secteur, qu'elle ne doit pas être « saucissonnée » sur les différentes parties du site (Fresnaies, Gravelle, Porée, carrière Napoléon, Monthibert...).

Nous avons des propositions en faveur d'un projet exemplaire basé sur un mode de développement durable et humain (centre d'accueil de classes vertes, jardins bios pour fournir nos écoles, etc.). D'autres en ont aussi. Des pistes concernant le développement de parcs photovoltaïques sont aussi évoquées dans les documents de la préfecture.

Pour cela, une véritable concertation doit avoir lieu bien en amont. Lorsqu'il ne s'agit plus que d'avaliser ou non un projet ficelé, ce n'est plus de la concertation !

Les potentialités du site sont nombreuses dans des secteurs variés y compris dans ceux touchant au tourisme, à la culture, au patrimoine, à l'éducation et aux loisirs. **Il s'agit là d'un site d'une richesse écologique unique dont la préservation et la valorisation doivent constituer un axe essentiel du projet.**

Alors oui, se pose en effet la question du développement que nous voulons pour la ville, une ville qui, par son histoire, doit composer avec un territoire particulier. **Nous croyons qu'il est grand temps d'en discuter avec les acteurs locaux et les habitants pour construire le Trélazé de demain.**

Budget 2025 :

les collectivités locales subissent un coup de rabot de 5 milliards d'euros.

Le plan d'austérité de 60 milliards d'euros présenté par le gouvernement de droite illégitime et soutenu par le rassemblement national, annonce des coupes franches pour les collectivités territoriales.

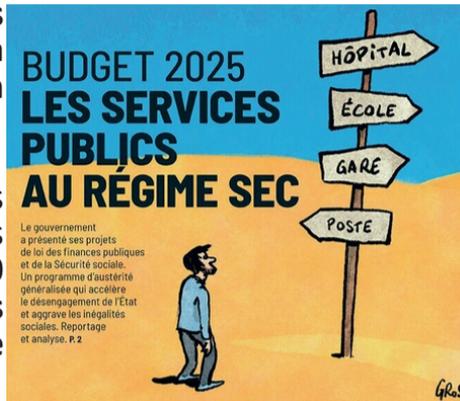
Après les baisses de dotation depuis 2014, les effets de la crise du COVID, l'inflation et à l'augmentation inédite des prix de l'énergie, **les collectivités locales se voient ponctionnées de 5 milliards d'euros supplémentaires chaque année. A cela s'ajoute 1,5 milliard de Fonds vert en moins.**

Ce sont donc 5 milliards d'euros en moins pour les collectivités alors que ces dernières assument pourtant plus de 70 % des investissements publics. **Les répercussions sur l'activité économique locale seront réelles.**

Ces 5 milliards d'euros en moins, chaque année, sont autant de moyens en moins pour mener les politiques publiques locales de santé, d'éducation, de jeunesse, de petite enfance ou de transports dont nos concitoyens ont, au quotidien, tant besoin. 1,5 milliards d'euros, c'est autant de moyens en moins pour financer les travaux indispensables pour la transition

écologique alors que l'urgence est là.

Privées progressivement de leurs recettes, nos collectivités locales sont clairement considérablement fragilisées. La réduction des moyens pour pouvoir fonctionner et assumer leurs missions au service de chacun.e se double d'une menace pour la démocratie locale et l'exercice de la souveraineté populaire.



Nous voulons des dotations en hausse et pérennes pour les collectivités permettant de financer les investissements nécessaires pour l'ensemble des services publics relevant de nos collectivités tels que l'école, la petite enfance, la prise en charge du grand âge, les transports, l'entretien des routes, la culture, le sport mais aussi pour le climat.

Nous nous tiendrons aux côtés des agents territoriaux, des élus locaux et nationaux dans toutes les mobilisations pour la défense du service public local, pour refuser cette nouvelle purge, pour promouvoir une toute autre gestion du budget de la nation dont la première vocation est de répondre aux besoins de nos concitoyens et de préparer l'avenir.

Dans le programme de TAE :



Avec un mépris devenu habituel, la majorité répète à l'envie que les élu.e.s TAE n'ont aucune proposition à formuler et qu'ils ne travaillent pas !

Ces insultes récurrentes pourraient faire sourire si elles n'étaient pas proférées dans le climat social délétère. Vous pouvez, depuis le premier numéro de notre journal, découvrir ou redécouvrir des propositions que nous avons mises au débat lors des dernières élections municipales. Elles ont recueillies 41% des suffrages, n'en déplaise à M. Naham.



C'est avec plaisir que nous publions ci dessous une partie des propositions concernant les finances publiques contenues dans notre programme (page 11) téléchargeable avec le QRcode ci-contre.

DES CHOIX FINANCIERS AU SERVICE DE TOUS !

Finances et services publics :

- Procéder à des audits sur les finances locales, le patrimoine municipal et le SPIC Aréna (audits financiers, techniques et juridiques).
- Procéder à la réorientation de la stratégie financière pour développer une politique en faveur des services publics, du soutien renforcé aux associations qui contribuent à la vie locale et une politique d'investissement conforme aux possibilités, sans augmenter les impôts.
- S'appuyer sur les commissions extra-municipales et les structures inter-associatives pour penser de manière collective les projets d'aménagement et les investissements.
- Mise en place d'un budget participatif pour financer les actions innovantes et citoyennes sur appel à projets.
- Mise en place d'une cellule de veille au sujet des financements extérieurs possibles.
- Prévoir l'organisation de votations citoyennes sur les grands projets et créer les conditions d'un débat démocratique et citoyen préalable.

Trélazéen-nes, Agissons Ensemble
322 followers · 0 abonnés

Pour nous contacter :
t.agissonsensemble@protonmail.com
@t.agissonsensemble

Les blogs :
La Gauche Trélazéenne : www.lgt.lautre.net
TCS : trelazecitoyenssolidaires.over-blog.com

Vos élu.e-s TAE : Boris Battais, Gilles Ernoult, Mylène Canevet, Jean-François Garcia, Ghislaine Thépin, Julien Fagault et Joëlle Moquard